



NIDIFICATION DU HIBOU DES MARAIS

(*Asio flammeus*) EN HAUTES FAGNES

par S. FONTAINE.

Les recherches biologiques entreprises par le Dr. Ruwet sur le territoire des Hautes Fagnes requièrent notre présence régulière sur le terrain en ce printemps 1969.

C'est ainsi que le 13 mai après-midi, M. Ph. Lausier, étudiant en biologie, découvre une ponte de Hibou des marais (*Asio flammeus*), comprenant six œufs. Ces derniers sont proches de l'éclosion, car on entend les jeunes « crier » sous la coquille. Les adultes sont présents et attaquent les visiteurs.

Afin de ne pas déranger la couvaison, nous décidons d'attendre quelques jours avant de revenir sur place. Le 21 mai, lorsque je visite les lieux, aucun oiseau ne se manifeste. Je m'approche du nid et, à 4 mètres, j'observe à mon aise la femelle couvrant les jeunes. Elle s'envole soudainement et disparaît.

Il n'y a aucun doute possible, il s'agit bien d'une nichée de Hiboux des marais : grands yeux jaunes cernés de noir formant le facies caractéristique ; pas d'aigrettes ; taches du plumage nettement marquées.

Le nid contient 1 œuf et cinq jeunes. Les trois aînés, déjà assez forts, sont nettement plus âgés que les deux autres. Je me hâte de quitter les lieux et, de loin, je vois les deux adultes revenir aussitôt. Un se pose sur un arbre tandis que l'autre regagne le nid.

Le 23 mai, nouvelle visite. Cette fois, dès que nous sommes à une vingtaine de mètres, la femelle se manifeste et nous survole sans arrêt. Désormais, ce scénario se répétera à chaque contrôle et durera aussi longtemps que l'on demeure sur les lieux. D'habitude, la femelle vole à 15-20 m de hauteur (ce qui correspond à la hauteur du plus grand épicea du voisinage) en lançant un aboiement rauque.



Surpris à l'aire où il réchauffe les jeunes, le mâle du Hibou des marais (*Asio flammeus*) dresse ses aigrettes courtes et fixe l'intrus de ses pupilles dilatées. Hautes-Fagnes, 23 mai 1969.

Photo P. Collette (d'après dia).

Mais dès que l'on s'approche du nid, les manifestations de l'oiseau se font plus vives. Il survole l'intrus à faible distance, en claquant du bec et en aboyant. De temps en temps, il amorce un piqué rapide ponctué de cinq-six claquement d'ailes très sonores. Ensuite la tactique se modifie ; décrivant un cercle plus grand, la femelle fonce alors vers l'observateur en aboyant derechef, s'arrête à une quinzaine de mètres en une brève séance de sur place puis plonge soudain jusqu'au ras du sol, montrant le dessus des ailes ouvertes ; aussitôt, elle recommence ce manège. Parfois cependant

la plongée se termine à terre et là, le corps allongé, la tête dressée, le cou tendu, les ailes déployées avec un léger mouvement de bas en haut, elle simule l'oiseau blessé. Parfois encore, c'est sur un épicéa qu'elle se pose, ailes écartées et pendantes (voir le hors-texte VIII).

Durant tout ce temps, le mâle reste au nid qu'il ne quitte qu'à faible distance (4 m), quand il se sent observé. A l'envol, il lance quelques aboiements répétés, plus aigus que ceux de la femelle. Il disparaît rapidement et ne nous survole ou ne nous attaque jamais. Jusqu'au 31 mai, c'est toujours le mâle qu'on trouve sur les jeunes et la femelle qui veille à proximité.



Le vol agressif de la femelle du Hibou des marais (*Asio flammeus*).
Hautes-Fagnes, 23 mai 1969.

Photo P. Collette (d'après dia).

En ce qui concerne la détermination des sexes, les critères suivants me paraissent valables : le mâle a des aigrettes bien visibles, ce qui n'est pas le cas de la femelle ; les taches brunes du plumage sont plus grosses et plus rousses chez le mâle ; le croissant sombre du poignet semble aussi plus étendu chez le mâle. Au vol, le plumage clair de la femelle donne l'impression d'être quasi « transparent » tandis que le mâle paraît plus sombre. Dans le couple étudié, la femelle était de taille plus petite.

Le 23 mai, trois poussins sont bagués mais les deux derniers, bien plus frêles, ne pourront l'être que le 28 mai. Le 31 mai, il ne reste que

deux jeunes au nid, toujours couverts par le mâle. La lecture des bagues montre qu'il s'agit bien des deux derniers nés. Ce jour-là, le comportement des adultes semble indiquer que les autres poussins sont encore très près, cachés dans la végétation.

Le 5 juin au matin, le nid est vide mais les jeunes ne sont pas loin car la femelle nous survole sans arrêt et exécute les parades de simulation habituelles. Elle ne se calme que lorsque je suis éloigné de 200 m et se met aussitôt en chasse. Les poussins les plus âgés n'auraient donc occupé le nid que 17 jours environ.

L'œuf restant est clair, pèse 17,5 gr. et mesure 37,25 x 31,25 mm. Comme lors de chaque visite antérieure, le nid regorge de Campagnols, tous *Microtus arvalis*, semble-t-il.

Un mot sur l'emplacement du nid. Dans l'uniformité des têtes de Molinies de la fagne, on rencontre régulièrement des peuplements plus ou moins grands de myrtilleurs (*Vaccinium uliginosum* et *Vaccinium myrtillus*) et de bruyères (*Calluna vulgaris*). C'est au centre d'une de ces touffes de vieux myrtilleurs (moins de 10 m de diamètre) que se trouve le nid, petite cuvette où sont entassées des herbes sèches et quelques brindilles, apportées ou trouvées sur place. Aux alentours sont disséminés des épicéas de hauteurs différentes. A cet endroit, la fagne est très humide, mais on ne voit pas l'eau stagner en surface.

Le 13 juin, à 600 m environ, dans la même fagne, j'ai le plaisir de découvrir un gros jeune Hibou des marais. Les adultes me houspillent et m'attaquent. S'agissait-il du couple connu ? Non, car le jeune ne portait pas de bague. Sans conteste, ceci prouvait donc qu'un deuxième couple de Hiboux des marais s'était reproduit avec succès en Hautes Fagnes en 1969.

D'autre part, le 21 mai, toujours dans la même fagne, à quelque 600 m environ des deux emplacements précédents, j'avais levé par hasard d'une touffe de myrtilleurs un Hibou que je n'étais pas parvenu à identifier. L'oiseau couvait 4 œufs blancs. Malheureusement, lorsque je revins quelques jours plus tard, la ponte avait disparu et le nid était abandonné.

Au total donc, il est certain que deux couples de Hiboux de marais ont niché cette année en Hautes Fagnes. Il est probable qu'il y avait un troisième couple.

Nous avons cherché à savoir si ces nidifications étaient régulières mais il n'est guère possible de conclure avec précision. Ainsi en mai 1968, à deux reprises et au même endroit (une fois en compagnie de M. S. Houbart), j'ai levé un Hibou que j'avais pris pour un Moyen-duc (*Asio otus*) bizarre, sans plus ! Le Moyen-duc est très commun en fagnes et précisément, il niche chaque année à 400 m de là.



Sous une touffe de myrtiller, les jeunes Hiboux des marais (*Asio flammeus*) entourés de quelques proies fraîches.
Photo P. Collette (d'après dia).

En fait, on n'a que très peu de données sur la présence du Hibou des marais en fagnes. Coopman (1927) signale « qu'il a niché il y a très longtemps en fagne de Jalhay », tandis que Van Beneden (1942) n'en dit mot. Le témoignage de M. Geelen, brigadier des Eaux et Forêts de Sourbroodt, est plus détaillé : l'intéressé m'a signalé avoir vu un exemplaire il y a quelques années et a ajouté que, il y a un peu plus de vingt ans, un chasseur aurait tiré le même jour trois jeunes Hiboux des marais sur les tourbières du Vergade, proches de la Roer. Quoi qu'il en soit, il nous semble plus plausible d'admettre avec van Havre (1928) que « le Hibou brachyote est... très nombreux quand il y a abondance de petits rongeurs. Il séjourne alors longtemps et s'établit pour nicher, spécialement en Campine et en Ardenne ». Or, les petits rongeurs pullulent actuellement (1969) en Hautes Fagnes, conséquence de l'extermination du Renard.

Ouvrages cités.

- COOPMAN, L. (1927) : Les oiseaux de la région subalpine. *Bulletin de la ligue nationale belge des tendeurs et amateurs d'oiseaux*, n° 7 (juillet 1927).
 VAN BENEDEN, A. (1942) in BOUILLENNE, R. (1942) : *Parc nationaux : Etude de la région des hautes fagnes*, p. 123-133.
 van HAVRE, G. (1928) : *Les oiseaux de la faune belge*.

*Station scientifique du Mont Rigi
 et Institut de Zoologie de l'Université de Liège,
 22, quai Van Beneden, 4000 Liège
 (Service du Professeur J.-Cl. Ruwet).*